

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXVI Année — No 13
Journal bimensuel — 1er Juillet 1938
— BERNE —

SOMMAIRE

La TOUR DE GARDE

Journal bimensuel édité par la

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Berne (Suisse)
Bureaux centraux:
117 Adams Street — Brooklyn, N. Y., U. S. A.
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54 : 13, D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JÉHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel et indestructible, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de son nom, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que tous ceux qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah et de tous les hommes de bonne volonté. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude la Bible. « La Tour de Garde » contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tenant strictement à ce que dit le Saint Livre, repousse toute tradition et toute adjonction humaine. Elle est tout à fait indépendante de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde en général. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu qui est administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Saintes Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et évite les critiques personnelles.

Abonnements:

Suisse:	1 an	6 fr.—	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.—	
France:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Paris 1310–71.
	6 mois	20 fr.—	
Belgique:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	20 fr.—	

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). Payable au bureau de la Société du pays même ou, s'il n'y a pas de bureau dans le pays respectif, directement à la Société à Berne, par mandat-poste international.

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de «La Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:
Suisse: .... 39, Allmendstraße, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG
Adressez-vous toujours à la Société

(Ce périodique, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues.)

Responsable en Suisse: F. Zurcher, Berne.
Imprimé en Suisse par WATCH TOWER Berne
7220 Printed in Switzerland

L'imprimerie et les bureaux fermés du 2 au 17 Juillet

L'imprimerie et le bureau de l'Europe centrale à Berne, ainsi que tous les bureaux administrés par celui-ci seront fermés du 2 au 17 Juillet. Au cours de ces deux semaines les collaborateurs des divers bureaux auront l'occasion de participer au service missionnaire avec tous les autres proclamateurs du Royaume.

Pendant ce temps il ne se fera aucune expédition de publications et on ne s'occupera du courrier qu'après la réouverture des bureaux.

Etude de la Bible au moyen de « La Tour de Garde »

Enfants (2de partie) (Edition du 1er Juillet)

Semaine du 3 Juillet .... § 1 à 16
Semaine du 10 Juillet .... § 17 à 34

« Son ultimatum »

En plein été, soit *du 6 au 14 août*, se déroulera cette partie de l'œuvre de témoignage nomée « Son ultimatum ». Le message du livre *Préparation* est en harmonie avec ce nom, et pendant la dite période ce livre sera présenté avec une série de brochures, celles que les groupes auront en plus grande quantité. Comme les gens de profession et de métier prennent généralement leurs vacances à cette époque de l'année, il sera sûrement possible à beaucoup de nos frères et de nos amis de s'arranger pour faire coïncider les leurs avec ces 9 jours de témoignage spécial, afin de pouvoir consacrer davantage de temps à la diffusion de « l'ultimatum » du Seigneur, avant le déclenchement imminent de la bataille décisive. Le mois d'août est favorable au travail de témoignage à la campagne. Commandez donc sans retard les livres et les brochures qui vous seront nécessaires et procurez-vous aussi un secteur et tout ce dont vous pouvez avoir besoin. Nous attendrons avec intérêt vos rapports.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXVI Année 1er Juillet 1938 No 13

Enfants

(Seconde partie)

« Laissez les petits enfants, et ne les empêchez pas de venir à moi; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent » (Matthieu 19: 14).

JEHOVAH DIEU est le grand Maître; il instruit ses enfants par son Fils bien-aimé Christ Jésus. Nos maîtres sont donc Jéhovah et Christ Jésus. Or, il est indispensable que tous les vivants sachent et observent ceci: Le Dieu tout-puissant, le Très-Haut, le Créateur du ciel et de la terre, le Dispensateur de tout don bon et parfait, est le Seigneur dont le nom est Jéhovah (Psaume 83: 19); Christ Jésus est le Rédempteur et le Sauveur des hommes, le Roi légitime du monde, et son Royaume est l'espérance de la race humaine; le nom de Jéhovah est élevé au-dessus de tout et il faut que ce nom soit justifié et exalté dans l'esprit de chaque créature. Ces claires vérités, ces vérités essentielles sont-elles trop compliquées pour qu'on les enseigne aux enfants et que les enfants les comprennent? Assurément non! Le Seigneur a promis qu'il ne repousserait aucun de ceux qui le cherchent. La petite créature saisit très tôt le sens de ce qu'on lui explique. Elle peut être enseignée par ses parents et s'ils sont sensés, ils ne se servent nullement d'un jargon puéril pour l'instruire; ils lui parlent au contraire avec clarté et précision des choses qu'ils désirent lui inculquer. Dès le moment où le petit enfant sait parler, les parents lui apprennent ce qu'ils désirent qu'il sache. Pourquoi ne pas lui parler de Jéhovah, de Christ Jésus le Roi et du Royaume? C'est un sujet d'entretien des plus importants et que l'enfant peut saisir, et qui, pour son bien, ne doit être négligé. Le père et la mère ne pourront jamais s'excuser d'une telle négligence en prétendant n'être pas capables d'enseigner. Le fidèle serviteur de Dieu ne peut manquer d'initier sa famille aux vérités qui concernent Dieu et son Royaume, d'autant plus qu'il lui enseigne bien d'autres choses. Il n'a qu'à suivre l'exemple de son tout-puissant Père qui ne laisse pas dans l'ignorance ses enfants soumis et qui dit: « Ecoute, mon fils, l'instruction de ton père, et ne rejette pas l'enseignement de ta mère » (Proverbes 1: 8). Christ Jésus s'adresse également aux enfants de Dieu en ces termes: « Ecoutez, mes fils, l'instruction d'un père, et soyez attentifs, pour connaître la sagesse; car je vous donne de bons conseils: ne rejetez pas mon enseignement. J'étais un fils pour mon père, un fils tendre et unique auprès de ma mère. Il m'instruisait alors, et il me disait: que ton cœur retienne mes paroles; observe mes préceptes, et tu vivras » (Proverbes 4: 1 à 4).

2 Y a-t-il quelque chose de plus important pour la jeune créature que de connaître le chemin qui conduit à la vie éternelle? Les parents qui aiment sincèrement leur enfant désirent naturellement le voir vivre; aussi devraient-ils être en état de lui dire, selon ce qui est écrit: « Je te montre la voie de la sagesse, je te conduis dans les sentiers de la droiture » (Proverbes 4: 11). Existe-t-il un homme consacré à Dieu qui soit embarrassé au point de ne savoir transmettre à sa famille les vérités fondamentales de la Parole de Dieu? Trouverait-on un enfant capable de comprendre la différence entre le bien et le mal et qui ne puisse cependant pas s'assimiler de si simples notions? Alors, où trouver des motifs fournissant une excuse aux consacrés qui n'instruisent pas leurs enfants à la maison?

Les consacrés du Seigneur

3 Les saintes Ecritures, comme les faits, démontrent nettement qu'il y a deux groupements de brebis du Seigneur qui se vouent à son service. Tout d'abord, les membres oints de la classe du temple qui se sont consacrés à l'exécution des volontés de Dieu et ont été admis dans l'alliance de la fidélité, l'alliance pour le Royaume. Ce sont les brebis du pâturage de Dieu. « Sachez que l'Eternel est Dieu! C'est lui qui nous a faits, et nous lui appartenons; nous sommes son peuple, et le troupeau de son pâturage » (Psaume 100: 3). « Et nous, ton peuple, le troupeau de ton pâturage, nous te célébrerons éternellement; de génération en génération nous publierons tes louanges » (Psaume 79: 13). « Il fit partir son peuple comme des brebis, il les conduisit comme un troupeau dans le désert » (Psaume 78: 52). « Venez, prosternons-nous et humilions-nous, fléchissons le genou devant l'Eternel, notre Créateur! Car il est notre Dieu, et nous sommes le peuple de son pâturage, le troupeau que sa main conduit (Psaume 95: 6, 7). « Il est écrit, en effet: Nous sommes tout le jour livrés à la mort à cause de toi; on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie » (Romains 8: 36; Psaume 44: 22; version

synodale). L'autre groupement est celui des Jonadabs, de la « grande multitude ».

4 Les Jonadabs qui forment la « grande multitude » se sont aussi consacrés à Dieu pour accomplir sa volonté. Ce sont les « autres brebis » du Seigneur (Jean 10: 16), celles qu'il rassemble maintenant. Au sein de ces deux classes sont des consacrés qui ont des enfants. Le devoir du père ou de la mère, qu'ils appartiennent au « reste » oint ou à la grande multitude, est d'instruire eux-mêmes leurs enfants mineurs, de sorte qu'aux deux classes incombent les mêmes obligations. C'est le Seigneur qui a assigné aux parents cette charge, et il ne convient pas qu'ils la remettent à d'autres. Les textes ci-après indiquent formellement que Jéhovah a imposé à son peuple allié la responsabilité de l'instruction enfantine en matière biblique: « Mon peuple, écoute mes instructions! Prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche! . . . Ce que nous avons entendu, ce que nous savons, ce que nos pères nous ont raconté, nous ne le cacherons point à leurs enfants ; nous dirons à la génération future les louanges de l'Eternel, et sa puissance, et les prodiges qu'il a opérés. Il a établi un témoignage en Jacob, il a mis une loi en Israël, et il a ordonné à nos pères de l'enseigner à leurs enfants, pour qu'elle fût comme de la génération future, des enfants qui naîtraient, et que, devenus grands, ils en parlassent à leurs enfants, afin qu'ils missent en Dieu leur confiance, qu'ils noubliassent pas les œuvres de Dieu, et qu'ils observassent ses commandements » (Psaume 78: 1, 3 à 7). Puisque Jéhovah donna cet ordre à son peuple typique, à plus forte raison le donne-t-il aussi aux brebis que le Seigneur rassemble en ce jour dans sa bergerie.

5 On entend dire fréquemment que nous négligeons les petits, parce que nous ne prenons point de dispositions pour qu'ils soient instruits séparément dans les questions spirituelles. Ce raisonnement tombe de lui-même si l'on considère que Dieu confie aux seuls parents le soin de cette éducation de leur famille et que, partant, les groupes des oints, pas plus qu'un ou plusieurs membres de ces groupes, ne doivent pas être rendus responsables de l'absence de classes spéciales pour cette jeunesse. Instituer quelque chose de ce genre serait tenter de décharger les parents de leur devoir et ce serait contraire à la volonté de Dieu; ce serait s'écarter de la mission confiée par le Seigneur à ses oints. La négligence du père ou de la mère envers leurs enfants ne charge d'aucune responsabilité à cet égard les groupes ou leurs membres. Quelqu'un pourrait demander: Les membres du « reste », les oints présentement sur la terre, ne se trouvent-ils pas dans une condition pareille à celle des prêtres et Lévites d'Israël qui étaient revêtus de l'autorité d'enseigner le peuple, comme l'indique Malachie 2: 7? « Car les lèvres du prêtre doivent garder la science [la connaissance; autre version], et c'est à sa bouche qu'on demande la loi, parce qu'il est un envoyé de l'Eternel des armées » (voir aussi Deutéronome 17: 9 à 11; 33: 8 à 10; II Chroniques 15: 3). Nous convenons qu'il en est bien ainsi; néanmoins, le fait que les Lévites remplissaient ces fonctions ne relève pas les parents de la responsabilité d'instruire leurs enfants chez eux ou ailleurs. Les grands congrès publics du peuple consacré où la Parole de Dieu est expliquée, n'exemptent pas non plus les parents de ce devoir. Cette même règle divine doit s'appliquer aussi aux conférences publiques, aux séances d'étude biblique des groupes et à toute autre assemblée du peuple de l'alliance. Pas plus dans le tableau typique que dans sa réalisation, les groupes du peuple de Dieu n'ont reçu d'ordres spéciaux concernant un enseignement à part pour les enfants; adultes et enfants doivent plutôt se réunir ensemble.

6 En 1935, Jéhovah révéla à son peuple oint que la « grande multitude » était une classe terrestre et qu'elle se composait des « autres brebis » du Seigneur. Depuis cette date, son peuple célèbre la fête antitypique des tabernacles, et ses grands Maîtres, Jéhovah et Christ Jésus, lui dévoilent la Parole divine comme jamais auparavant. Notons bien que lors de la fête des tabernacles en Israël, les enfants étaient du nombre de la foule qui se réunissait en assemblée générale pour être instruite dans la loi de Jéhovah. Nous lisons: « Moïse leur donna cet ordre: Tous les sept ans, à l'époque de l'année du relâche, à la fête des tabernacles, quand tout Israël viendra se présenter devant l'Eternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il choisira, tu liras cette loi devant tout Israël, en leur présence. Tu rassembleras le peuple, les hommes, les femmes, les enfants, et l'étranger qui sera dans tes portes, afin qu'ils entendent, et afin qu'ils apprennent à craindre l'Eternel, votre Dieu, à observer et à mettre en pratique toutes les paroles de cette loi. Et leurs enfants qui ne la connaîtront pas l'entendront, et ils apprendront à craindre l'Eternel, votre Dieu, tout le temps que vous vivrez dans le pays dont vous prendrez possession, après avoir passé le Jourdain » (Deutéronome 31: 10 à 13). Il nous est certainement donné là un exemple nous enseignant que la jeunesse doit s'assembler avec les adultes pour recevoir instruction du Seigneur et non pas dans un local réservé à elle seule.

7 Il est conforme à la volonté de Dieu qu'au temps présent les mêmes mesures soient observées relativement aux enfants; c'est un point qui ressort avec clarté des saintes Ecritures. Depuis 1918, où le Seigneur Jésus parut dans le temple, Jéhovah a édifié Sion; il a fait d'elle un lieu pour son nom, un lieu où son nom doit être honoré de quiconque désire le servir — sans considération d'âge. Son peuple d'Israël avait à observer cette règle permanente: « Alors il y aura un lieu que l'Eternel, votre Dieu, choisira pour y faire résider son nom. C'est là que vous présenterez tout ce que je vous ordonne, vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, vos prémices, et les offrandes choisies que vous ferez à l'Eternel pour accomplir vos vœux. C'est là que vous vous réjouirez devant l'Eternel, votre Dieu, vous, vos fils et vos filles, vos serviteurs et vos servantes, et le Lévite qui sera dans vos portes, car il n'a ni part ni héritage avec vous. » « Mais c'est devant l'Eternel, ton Dieu,

que tu les mangeras, dans le lieu que l'Eternel, ton Dieu, choisira, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, et le Lévite qui sera dans tes portes; et c'est devant l'Eternel, ton Dieu, que tu feras servir à ta joie tous les biens que tu posséderas. » « Garde et écoute toutes ces choses que je t'ordonne, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, à perpétuité, en faisant ce qui est bien et ce qui est droit aux yeux de l'Eternel, ton Dieu » (Deutéronome 12: 11, 12, 18, 28). Il faut faire en sorte que les enfants puissent partager avec leurs parents les joies et bénédictions des réunions. Ils demanderont assurément des explications sur les choses qu'ils ne comprennent pas encore, et les parents devraient les leur donner.

8 Et les enfants des Jonadabs, des membres de la « grande multitude », ne devraient-ils pas recevoir un enseignement privé, particulier, de la bouche des membres du « reste »? La règle de conduite qu'ont à suivre les Jonadabs dans ce domaine est nécessairement semblable à celle observée par les oints, car comme eux ils portent la responsabilité de l'instruction de leur famille dans les vérités scripturales. Ceux qui s'y conforment ont l'approbation du Seigneur, ainsi que le prouvent les paroles de Jéhovah concernant les descendants de Jonadab. Ces derniers ne s'étaient pas écartés des ordonnances que leur avait faites leur père Jonadab; ils se laissaient guider par elles. Jéhovah les avait mis à l'épreuve pour constater s'ils avaient bien observé l'instruction de leurs parents, c'est pourquoi il écrit ceci: « Mais ils répondirent: Nous ne buvons pas de vin; car Jonadab, fils de Récab, notre père, nous a donné cet ordre: Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos fils; et vous ne bâtirez point de maisons, vous ne sèmerez aucune semence, vous ne planterez point de vignes et vous n'en posséderez point; mais vous habiterez sous des tentes toute votre vie, afin que vous viviez longtemps dans le pays où vous êtes étrangers. Nous obéissons à tout ce que nous a prescrit Jonadab, fils de Récab, notre père: nous ne buvons pas de vin pendant toute notre vie, nous, nos femmes, nos fils et nos filles; nous ne bâtissons point de maisons pour nos demeures, et nous ne possédons ni vignes, ni champs, ni terres ensemencées; nous habitons sous des tentes, et nous suivons et pratiquons tout ce que nous a prescrit Jonadab, notre père » (Jérémie 35: 6 à 10).

9 Jéhovah approuva ce que le père avait enseigné à ses fils ainsi que la conduite des fils envers leur père, et il l'exprima par la bouche de Jérémie. « Et Jérémie dit à la maison des Récabites: Ainsi parle l'Eternel des armées, le Dieu d'Israël: Parce que vous avez obéi aux ordres de Jonadab, votre père, parce que vous avez observé tous ses commandements et fait tout ce qu'il vous a prescrit; à cause de cela, ainsi parle l'Eternel des armées, le Dieu d'Israël: Jonadab, fils de Récab, ne manquera jamais de descendants qui se tiennent en ma présence » (Jérémie 35: 18, 19).

10 L'approbation, la bénédiction que Jéhovah accorda à ces hommes préfigurait celle qu'il fait reposer aujourd'hui sur les Jonadabs et leurs enfants, qui reçoivent instruction et se soumettent à lui et qui, conséquemment, ont tout sujet d'espérer être protégés à Armaguédon. Pourquoi quelqu'un chercherait-il à se charger des obligations que Dieu impose aux parents, surtout puisque Dieu n'ordonne pas à ses serviteurs oints d'agir ainsi?

11 L'entière soumission des parents aux préceptes de Dieu concernant les enfants a assurément des effets bienfaisants pour ces derniers. Jusqu'à l'âge où la jeune créature portera elle-même la responsabilité de ses actes, le devoir de l'enseigner incombe à son père ou à sa mère et l'exécution intégrale de ce devoir est considérée par Dieu comme un bien pour l'enfant, ce qu'indiquent précisément ces paroles de l'apôtre: « Le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère [mari]; autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints » (I Corinthiens 7: 14). Ceci étant la règle concernant les enfants mineurs de parents oints que ces parents instruisent spirituellement de la manière prescrite, le Seigneur peut juger bon de protéger ces 'saints enfants' avec leurs parents à Armaguédon (Sophonie 2: 3). D'après cette promesse divine, donc, les enfants des Jonadabs instruits au foyer familial seront sans doute regardés favorablement par le Seigneur durant Armaguédon, parce que les parents se seront efforcés de suivre ses indications. Il faut comme nous l'avons vu, que les Jonadabs observent les mêmes préceptes que les oints qui obéissent fidèlement au Seigneur à propos de leur famille, car du moment où ils ont accepté d'exécuter la volonté de Dieu, ils sont tout aussi tenus qu'eux d'enseigner à leurs enfants, chez eux, les vérités bibliques. Ainsi, s'il arrive que des consacrés — tant parmi les oints que parmi les Jonadabs — omettent d'instruire leurs enfants selon la méthode prévue par le Seigneur tout en ayant déclaré vouloir faire sa volonté, ils manquent à leur devoir et la responsabilité de ce manquement repose sur eux et sur personne d'autre, pas plus sur leur groupe entier que sur un ou plusieurs membres du groupe. Cette négligence n'autorise ni le groupe des oints ni quelqu'un en particulier à organiser une classe où les jeunes seraient enseignés séparément; elle ne fournit pas non plus à la troupe du « reste » ou à l'un de ses membres un prétexte d'indifférence à l'endroit des strictes obligations de sa mission, c'est-à-dire du témoignage à rendre, de la prédication de l'évangile du Royaume, selon l'ordre divin.

Enseignement supplémentaire

12 Il est clair que les saintes Ecritures soulignent l'importance de l'enseignement familial. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité, pour les jeunes, de recevoir l'instruction ailleurs encore. Mais où cela? Dans les réunions où ils se rendront avec leurs parents et où ils suivront l'étude des vérités de la Parole divine. C'est le procédé que Jéhovah enseigna à son peuple typique et ce même procédé doit aussi être appliqué aujourd'hui. Au moment

de la promulgation de l'alliance de la fidélité et de l'obéissance, alors que Jéhovah ordonna à Moïse de l'annoncer aux Israélites assemblés à Moab, les parents furent avisés qu'ils devaient amener avec eux leurs enfants — ce qu'ils firent aussi. On recommanda à ce petit monde de se tenir bien tranquille et d'écouter attentivement ce qui était communiqué au peuple et d'en retenir le plus possible. Cela dut peut-être leur paraître un peu difficile; mais c'était pour eux la meilleure école, parce qu'elle leur était imposée par Dieu. Ce que notre jeunesse ne peut saisir dans ces réunions d'étude, elle peut en demander l'explication à ses parents et en être instruite davantage à la maison. Suivant l'ordre de Jéhovah, Moïse rassembla les Israélites de tous âges et leur dit: « Vous vous présentez aujourd'hui devant l'Eternel, votre Dieu, vous tous, vos chefs de tribus, vos anciens, vos officiers, tous les hommes d'Israël, vos enfants [petits enfants; version *synodale*], vos femmes, et l'étranger qui est au milieu de ton camp, depuis celui qui coupe ton bois jusqu'à celui qui puise ton eau » (Deutéronome 29: 10, 11).

13 Après être entrés dans le pays de Canaan sous la conduite de Josué, les Israélites furent de nouveau assemblés pour entendre la lecture des bénédictions et des malédictions de l'alliance que Moïse avait promulguée à Moab. Le fait que Josué ordonna le rassemblement des enfants comme des adultes pour leur faire connaître les termes de l'alliance prouve indubitablement que la présence des enfants à cette solennité était approuvée de Dieu. On ne les envoya pas ailleurs, pour que quelqu'un d'autre les instruisît. Se trouvant réunis avec leurs parents, ils entendirent avec eux l'important message, ce qui est relaté en ces mots: « Josué lut ensuite toutes les paroles de la loi, les bénédictions et les malédictions, suivant ce qui est écrit dans le livre de la loi. Il n'y eut rien de tout ce que Moïse avait prescrit, que Josué ne lût en présence de toute l'assemblée d'Israël, des femmes et des enfants, et des étrangers qui marchent au milieu d'eux » (Josué 8: 34, 35).

14 Quelles objections élèvera-t-on à ce que les enfants assistent aux réunions des adultes et y soient instruits avec eux? Les fervents défenseurs de la méthode de séparation répondront en substance: « Il est nécessaire que les enfants et les adolescents aient leurs assemblées à part, leurs études à eux, parce que leurs facultés intellectuelles ne sont pas suffisamment développées pour leur permettre de suivre un enseignement destiné aux grandes personnes. On doit les entretenir de questions moins ardues que celles traitées par les investigateurs de l'Ecriture. » Il est généralement admis que les années de douze à seize ans délimitent les périodes de l'âge de l'adolescence et de l'âge adulte, et que l'enfance est le degré élémentaire, qu'elle doit être instruite dans le langage des écoles enfantines, autrement dit, très simplement. Cette conclusion n'est conforme ni à l'Ecriture ni à la raison.

15 Jésus, jeune garçon de douze ans, fut conduit par ses parents aux cérémonies du temple à Jérusalem, ce qui était naturellement en accord avec la volonté de Jéhovah. Là-bas, on le trouva « assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant » par des questions auxquelles ils ne pouvaient répondre. « Tous ceux qui l'entendaient étaient frappés de son intelligence et de ses réponses » (Luc 2: 41 à 50). On dira naturellement que Jésus était un enfant parfait doué de facultés parfaites, cependant, ce n'est pas un motif permettant de conclure que les enfants du même âge ne sont pas aptes à retenir une partie au moins de ce qu'ils entendent au cours d'une étude biblique de grandes personnes. Il ne faut pas oublier que beaucoup de parents ont l'esprit d'un enfant et ne sont guère plus capables que lui de comprendre certaines vérités. En ce temps-ci, l'âge n'est pas le facteur le plus important à considérer pour déterminer si une créature à l'entendement ouvert ou non. Abstraction faite de tout cela, nous avons à nous conformer à la méthode fixée par les Ecritures plutôt qu'à n'importe quelle autre. La sagesse de ce monde est folie aux yeux de Dieu; celui, donc, qui se tient pour si sage qu'il croit pouvoir découvrir des règles de conduite opposées à celles établies par Dieu prouve qu'il n'a pas une juste notion de sa relation avec son Créateur.

16 Il arrive que des enfants qui assistent déjà aux études bibliques régulières des adultes étonnent par la facilité avec laquelle ils saisissent les vérités divines. Ils posent souvent des questions et répondent plus intelligemment que nombre de leurs aînés à l'esprit soi-disant plus mûr. Persister à prétendre que les jeunes gens de douze à seize ans doivent être instruits séparément, entre eux, équivaut à rabaisser leur faculté de jugement, de compréhension. Même les enfants de douze ans et au-dessous ne devraient pas être regardés comme trop jeunes pour participer avec leurs parents aux assemblées d'étude et de service. De quelle manière seraient-ils mieux instruits qu'en se trouvant présents et associés avec les adultes? Un enfant de six ans qui reçoit dans sa famille l'enseignement approprié fait souvent preuve d'un meilleur discernement que bien des grandes personnes en distinguant l'organisation du diable et le Royaume de Dieu. Les jeunes oreilles entendent fort bien, et lorsque les choses considérées impliquent aussi la vie et le bonheur de l'enfant, il n'existe aucun motif plausible de l'empêcher d'aller aux réunions avec ses parents, de s'instruire en même temps qu'eux sur les miséricordieux desseins de Dieu à son égard. Admettons qu'une campagne politique ait lieu aux fins de provoquer le triomphe de l'un des deux candidats à une charge quelconque, deux adversaires dont l'un serait pour la suppression de toute liberté, de tous droits, de la paix et du bonheur du peuple, l'autre par contre pour un bon gouvernement, pour des mesures équitables et favorables à la prospérité des masses; supposons aussi qu'un bambin de six ans se trouve au milieu des électeurs et entende leurs dicussions: n'admettrons-nous pas que ce bambin puisse reconnaître la diversité de vues des deux candidats?

Assurément que maints parents du monde, dans ces circonstances, renseigneraient leurs enfants sur ce point. A bien plus forte raison les pères et les mères qui déclarent servir Dieu doivent-ils inculquer à leur jeune famille la connaissance de ses desseins. On entend fréquemment un enfant de consacrés ayant moins de six ans poser à d'autres cette question: « Es-tu pour Jéhovah ou es-tu pour le diable? »

17 Considérons sans cesse que les grandes vérités, les vérités fondamentales dont les peuples doivent être instruits sont les suivantes: Jéhovah Dieu est le Très-Haut, le Tout-Puissant, le Dispensateur de bénédictions aux créatures qui l'aiment et le servent; Christ Jésus est le Sauveur de l'homme et le Souverain légitime et juste du monde, et son Royaume apportera bientôt ses bienfaits à tous ceux qui lui sont soumis par amour; il prouvera que Jéhovah est le Dieu de suprême sagesse et l'Etre saint; que le diable est son adversaire et l'ennemi de quiconque fait le bien; les hommes qui sont assujettis au diable mourront, ceux qui servent Dieu et son Roi vivront. Ce ne sont certes pas là des données que les enfants ne peuvent comprendre lorsqu'on les leur explique, même si on le fait en un langage raisonnable. Lorsque Moïse publia les statuts de l'alliance de la fidélité, les enfants, les petits mêmes, étaient au milieu de l'assemblée; on exigea d'eux qu'ils écoutassent ce qui se disait, et il est tout à fait certain que Moïse n'usa pas pour se faire comprendre d'un charabia enfantin, ce qui eût été absurde. Les enfants furent non seulement instruits sur le Dieu tout-puissant et sur la nécessité de lui obéir, mais aussi sur leur devoir d'être soumis à leurs parents terrestres qui représentaient symboliquement le Père des cieux. Pourquoi, par conséquent, instituer une autre mise en scène, une école du dimanche ayant pour monitrice une femme dont l'ignorance en matière biblique est avérée? Dans le passé, une telle institution, assurément, ne fut pas fondée en vertu d'un ordre du Très-Haut, pas plus qu'elle ne l'est dans le présent; elle a bien plutôt été machinée par le diable et employée par ses suppôts dans le but de détourner de Dieu les jeunes cœurs et de les pousser à l'insubordination envers leurs parents. Les écoles du dimanche ont apparemment causé à la jeunesse un plus grand préjudice que n'importe quelle autre chose. Maintenant que le Royaume est là et que sur les témoins de Jéhovah repose la grande responsabilité de proclamer la vérité, d'après les conditions de la mission dont les a chargés le Seigneur, est-il possible que l'un ou l'autre de ces témoins se permette de suivre une méthode établie par l'ennemi du Tout-Puissant? Feraient-ils bien de céder à des arguments ou des sophismes qui les conduiraient dans les pièges du diable et les entraîneraient à négliger leur mission? Il va sans dire que le Seigneur savait d'avance que dans les « derniers jours », où nous sommes parvenus, il se manifesterait parmi la jeunesse une sérieuse absence de respect envers les parents; aussi fit-il relater dans la Bible, par son serviteur, ces paroles: « Sachez que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles, . . . [les enfants seront] rebelles à leurs parents, ingrats, impies » (II Timothée 3:1, 2). A qui la faute si ce déplorable état de choses règne aujourd'hui? Le principal coupable est le diable qui se sert à cet effet des écoles du dimanche entretenues par les religionistes. Si les parents gardaient auprès d'eux leurs enfants, s'ils leur témoignaient plus d'amour et de tendresse et se souciaient davantage de leur bien-être spirituel, ils jouiraient en retour de beaucoup plus de considération de leur part. En mettant au monde des enfants et en se désintéressant ensuite totalement de leur instruction dans la Parole de Dieu, ou en laissant à d'autres le soin de les enseigner, ils ne peuvent pas s'attendre au respect et à l'obéissance qu'ils devraient être en droit d'exiger d'eux. En agissant ainsi, ces parents ne négligent pas seulement leur devoir envers leurs rejetons, ils se mettent eux-mêmes dans une critique situation.

18 Si les père et mère parlaient ouvertement, franchement et s'attiraient la confiance de leurs enfants, s'ils leur exposaient les dangers du jour actuel et leur montraient l'unique lieu de refuge et de sécurité, les enfants les révéreraient comme ils le doivent et le Seigneur les regarderait les uns et les autres d'un œil plus favorable. Les parents devraient leur expliquer que Satan est le plus acharné des ennemis de la créature humaine et le grand adversaire de Dieu, et qu'il a poussé les esprits à l'insoumission contre Dieu et contre les parents; que toute la méchanceté qui règne dans le monde, toute la misère et tous les maux de la terre sont venus de lui. Ils devraient leur enseigner que le point culminant de l'histoire de l'humanité va être atteint et que la décision formelle de Dieu est de détruire bientôt les méchants; que le seul moyen d'échapper à la mort en trouvant un lieu de sécurité consiste à prendre position pour Dieu et Christ Jésus, son Roi. Ils devraient leur répéter sans se lasser que les hommes qui obéissent à Dieu ont l'espoir de jouir de sa protection pendant la grande calamité qui va fondre sur le monde. Il n'y a certainement ni père ni mère qui puisse se dire réellement incapable d'inculquer à sa famille ces grandes vérités, et encore moins s'ils ont pour elle quelque affection. Les enfants doivent savoir que les temps actuels sont périlleux et qu'il faut qu'ils restent étroitement unis à leurs parents, qu'ils s'aident mutuellement et évitent avec soin de marcher dans les sentiers du monde qui conduisent à la désespérance et à la ruine totale; ils doivent apprendre que le chemin du Seigneur est l'unique chemin de la paix, du bonheur, et de la vie.

19 Nous vivons en un temps où l'ennemi prépare de perfides assauts contre le fidèle peuple de Dieu, en conséquence de quoi les tribulations assaillent les partisans dévoués de Dieu et de son Roi, les forçant à crier au Seigneur pour être protégés et secourus. Les enfants des consacrés partagent ces souffrances avec leurs parents; c'est pourquoi il est nécessaire qu'ils soient renseignés à ce sujet et qu'ils comprennent quelle est la cause réelle des assauts de l'ennemi. Leur esprit doit être guidé

vers la justice; ils doivent apprendre à chercher la face de Dieu et de Christ. En recevant cet enseignement de leurs parents, les enfants souffrent avec eux pour la cause de la justice, et d'autre part ont aussi le privilège d'être l'objet de la sollicitude et de la protection du Seigneur.

20 Ce qui vient d'être exposé fut préfiguré au cours des circonstances qui naquirent de l'attaque entreprise par les armées réunies des fils de Moab, d'Ammon et de la montage de Séir contre le peuple de Dieu qui était une figure des serviteurs dévoués de Jéhovah et de son Roi en ce jour-ci. Les ennemis conjurés représentaient l'organisation du diable composée des trois éléments connus — religion, commerce et politique — et qui marche présentement contre le peuple de Jéhovah, comme dans l'image elle avançait contre Jérusalem. En face du péril, Josaphat convoqua la nation en assemblée générale dans le temple pour invoquer Jéhovah et lui demander la délivrance et la justification de son grand nom. Aujourd'hui la situation est toute pareille. Notons ce fait: A l'heure critique les enfants étaient avec leurs parents, nous lisons à ce sujet: « Tout Juda se tenait debout devant l'Eternel, avec leurs petits enfants, leurs femmes et leurs fils » (II Chroniques 20: 13). Josaphat pria en présence de tout le peuple, suppliant Jéhovah de leur accorder sa protection et sa délivrance (II Chroniques 20: 5 à 12). Les parents eurent ainsi l'occasion d'expliquer à leurs enfants la portée de ce qui se passait et on ne peut douter que ces petits comprirent qu'ils étaient menacés par un ennemi, et, ensuite, que Dieu les avait sauvés. Un enfant qui n'a pas l'entendement obstrué peut fort bien saisir des explications de ce genre. Ce grand péril qui avait menacé Israël et la merveilleuse délivrance qui lui vint de Jéhovah furent sans nul doute l'objet de fréquents entretiens entre parents et enfants. Soulignons aussi cette particularité que lors de cet événement solennel, un chœur de chantres choisis parmi les adultes fut placé aux premiers rangs des Israélites et marcha à la rencontre de l'ennemi en célébrant les louanges de Jéhovah. Tout le peuple, les hommes, les femmes et les enfants qui suivaient entendaient les cantiques, et tous virent se manifester la puissance de Jéhovah contre les armées assaillantes. Puissent les parents acquérir aujourd'hui l'intelligence et observer les voies du Seigneur! Tous ceux qui sont dévoués à Dieu vont de porte en porte en chantant à sa gloire et à celle de son Roi tandis que les ennemis ligués contre eux marchent à l'assaut. Qu'ils prennent avec eux leurs enfants lorsqu'ils se rendent au combat; qu'ils les fassent participer à l'œuvre que Jéhovah leur confie en leur laissant porter le gramophone ou les livres, par exemple. En leur donnant cette occasion de diffuser avec eux le message imprimé, ils leur permettront d'accomplir leur part du service. Le témoignage de ces petits est parfois plus efficace que celui des grands et ils unissent ainsi leur voix à l'hymne de louanges qui monte vers Jéhovah et vers son Roi.

21 Lorsque la prophétie contenue dans le verset trois du Psaume 8 eut son premier accomplissement, Christ Jésus entra solennellement à Jérusalem et s'y présenta comme roi; une multitude de gens de bonne volonté envers Dieu exprimèrent par leurs acclamations qu'ils acceptaient ce roi et les petits enfants eux-mêmes lui rendirent hommage: « Les chefs des prêtres et les scribes furent indignés à la vue des miracles qu'il faisait, et des enfants qui criaient dans le temple: Hosanna au Fils de David! Ils lui dirent: Entends-tu ce qu'ils disent? Oui, leur répondit Jésus. N'avez-vous jamais lu ces paroles: Tu as tiré des louanges de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle? » (Matthieu 21: 15, 16). Tous ceux qui prenaient parti pour le Seigneur étaient ensemble et il faut que maintenant aussi ceux qui se déclarent pour lui se tiennent tout près les uns des autres, sans séparations au milieu d'eux. La jeunesse doit savoir qu'elle fait partie de l'organisation de Dieu qui acclame le Roi et marche contre l'ennemi.

22 Aujourd'hui ce sont les humbles de Jéhovah qui dépendent de lui, qui attendent de lui protection, subsistance et instruction, et ce sont eux qui célèbrent ses louanges et annoncent avec joie son Roi de gloire (Luc 10: 21). Dans ce passage biblique, les enfants sont ceux qui recherchent son enseignement, quel que soit leur âge. Puisque les enfants eurent le privilège de s'associer aux grandes personnes pour la solennité lors de la réalisation en petit de cette prophétie, on peut certainement leur donner une même place aujourd'hui où a lieu son accomplissement en grand. Ils peuvent aussi prendre part à la présentation du message de porte en porte et travailler ainsi au service du Roi. Faites de ces petits vos compagnons en les emmenant avec vous quand vous vous mettez en campagne contre l'ennemi avec l'« épée de l'esprit ». En les abandonnant à quelqu'un d'autre, vous risquez de perdre leur confiance et leur respect, vous les empêchez de recevoir les bénédictions que le Seigneur leur réserve et vous vous privez vous-mêmes de celles qui découlent de l'entière obéissance à ses volontés.

23 Pour quelques-uns s'élèvera la question de savoir par qui l'enfant ou les enfants doivent être instruits quand il y a division entre les parents, où l'un des deux est un consacré et l'autre non. Il arrive en effet parfois que lorsque le père ou la mère parvient à la connaissance de la vérité, il s'ensuit une séparation conforme à l'Ecriture. Si l'enfant, dans ce cas, est laissé à celui des deux qui est contre le Royaume, que doit faire l'autre en sa faveur? — Le premier devoir de chacun est de servir Jéhovah et son Royaume; celui des parents qui s'oppose à Jéhovah et à ses vérités et à qui l'enfant a été confié, celui-là porte la responsabilité, et non celui à qui il a été enlevé et qui ne peut plus l'élever. Si, par contre, le consacré qui n'a pas l'enfant sous sa garde a tout de même l'occasion de l'instruire de temps à autre, son devoir est évidemment de le faire.

Non-consacrés

[24] Il est généralement à constater que dans un groupe où les enfants sont enseignés à part et non avec les grandes personnes, les membres du groupe ne réalisent pas les progrès qu'ils devraient faire spirituellement et dans le service. Un autre fait est certain: que le Seigneur n'a jamais béni aucun essai de production d'écrits destinés spécialement à l'enseignement de la Bible aux enfants. Aucun homme n'est autorisé à changer le mode d'interprétation de la Parole de Dieu; de quel droit, par conséquent, des hommes ou des femmes, quels qu'ils soient, se permettraient-ils d'éditer des écrits spéciaux pour les enfants et de les employer pour les instruire? On ne peut contester que tout ce qui a été produit dans ce genre et présenté s'est révélé être davantage l'expression de méthodes employées dans le monde qu'un véritable enseignement biblique. Les vérités divines devraient toujours être publiées sous forme simple, en un langage accessible à tout le monde. Le style emphatique farci de qualificatifs qu'empruntent certains écrivains ou rédacteurs qui veulent paraître sages ne peut que provoquer la confusion. Ce n'est pas un bon moyen d'aider les parents et les enfants à acquérir les connaissances indispensables. Cette méthode comme celle du jargon enfantin est absolument déplacée quand il s'agit d'enseignement biblique.

[25] Qu'est-ce que les groupes du peuple de Dieu doivent faire à l'égard des enfants de gens non-consacrés qui désirent être instruits dans les saintes Ecritures? — Si des parents qui ne se sont pas consacrés au Seigneur désirent confier aux consacrés l'enseignement de leurs enfants, si ces enfants viennent assister aux réunions de groupes pour y entendre la vérité, on ne doit pas les renvoyer; on fera bien de les y accueillir avec leurs camarades, fils et filles de consacrés, auprès des adultes. Ils y apprendront certainement beaucoup de choses. On veillera à ce que cette jeunesse garde une attitude convenable, qu'elle se tienne tranquille, et si l'un d'eux pose une question ayant trait au thème de l'étude, le président de la réunion y répondra en termes simples et clairs. C'est précisément ce que fit Jésus. Les paroles qu'il prononça sur les enfants, et dont le texte sert d'introduction à cet exposé, ne justifient pas l'enseignement à part de la jeunesse; au contraire. Quand il dit: « Laissez les petits enfants, et ne les empêchez pas de venir à moi », il entendait, évidemment, que ceux qui venaient à lui ou vers les membres de son corps pour apprendre ses vérités devaient être reçus avec égards, amicalement, et aidés. Ces petits étaient attirés vers Jésus à cause de tout ce qu'ils entendaient à son sujet, et lorsque quelques-uns des adultes tâchaient de les éloigner de lui, il leur dit en quelque sorte ceci: « Ne les empêchez pas de venir à moi, car le Royaume des cieux est pour ceux qui me cherchent. » Ainsi doit-il en être aujourd'hui: Quand un enfant se sent attiré vers le Seigneur ou vers son peuple, c'est certainement un effet de la faveur de Dieu, et Dieu lui accordera aussi la grâce de comprendre ou de discerner la vérité. Qui objectera encore que ce n'est pas ainsi que Dieu appelle à lui les enfants? Jésus dit: 'Personne ne vient à moi si le Père qui m'a envoyé ne l'attire' (Jean 6: 44). Dieu peut attirer les enfants aussi bien que les adultes vers son peuple et par lui au Seigneur Jésus, et lorsqu'ils viennent, les consacrés doivent les accueillir comme d'autres étrangers et leur permettre de s'instruire avec eux.

[26] Un partisan des classes séparées pour les jeunes qui plaide énergiquement contre leur abolissement a adressé à la Watch Tower une lettre dans laquelle il cite les paroles de Jésus pour appuyer sa façon de voir. Il est clair qu'il est dans l'erreur, car cette exhortation du Seigneur ne soutient pas du tout une telle conclusion; elle confirme plutôt l'argument contraire, comme nous l'avons vu. Si Jésus avait été pour ces classes séparées, il l'eût communiqué à ses apôtres; mais il ne leur ordonna nullement de rassembler ces petites créatures en un autre lieu pour leur parler de ce qu'elles devaient savoir. Il les prit simplement près de lui et leur imposa les mains, révélant par ce geste l'intérêt qu'il leur témoignait, et s'en alla. Ainsi, que les groupes de la troupe du temple ne repoussent pas les enfants de personnes non-consacrées, qu'ils les autorisent, puisqu'ils cherchent Dieu, à assister aux réunions et les fasse bénéficier des connaissances que le Seigneur a inculquées à ses oints, qu'ils leur enseignent qu'il y a un seul message et qu'il est pour tous, sans distinction d'âge, de race ou de condition. Si les choses que ces enfants entendent là leur plaisent, ils ne manqueront pas de raconter à leurs parents qu'ils ont trouvé ce qui est bon et si ces parents ont de bonnes dispositions, cela pourra exercer sur eux une heureuse influence.

[27] Ce consacré qui, dans sa lettre, intervient avec tant d'ardeur en faveur des études bibliques pour la jeunesse, poursuit son plaidoyer en ces termes: « C'était réellement émouvant d'entendre les requêtes de ces petits. L'un disait: 'Mes parents sont tout aussi novices que moi dans le domaine de la vérité et il paraît que nous ne pouvons pas nous instruire chez nous.' Un autre: 'Ma mère travaille toute la journée et le soir elle est si fatiguée qu'elle ne peut pas s'entretenir avec moi; nous n'avons pas de papa, il est mort.' Un troisième: 'Je ne peux pas retirer grand'chose de l'étude avec les grandes personnes, parce que nous, enfants, n'avons jamais l'occasion de soumettre une question; il y a trop de personnes qui parlent sans arrêt. Si l'un des plus âgés d'entre nous était capable de diriger notre étude, pourquoi ne pourrions-nous pas la tenir à nous seuls?'

[28] Nous répondons à ces arguments et objections selon leur ordre. Notons d'abord que tous les parents possédant un degré quelconque de notions sur la vérité doivent être en état de les exposer à leurs enfants. Ensuite, qu'un père ou qu'une mère qui sert Dieu a le devoir d'instruire ses enfants et que rien ne doit l'empêcher de s'en ac-

quitter; que personne ne devrait être si fatigué ou avoir si sommeil qu'il soit incapable de dire quelques mots sur les bienveillantes mesures de Dieu en faveur de ceux qui l'aiment. Dans le cas où les parents n'ont pas un instant à consacrer à ce devoir, ils peuvent toujours profiter des repas pour placer quelques réflexions opportunes sur Jéhovah, sur le Roi et le Royaume, le seul moyen de sécurité et de salut. Ils peuvent s'entretenir avec les enfants de ce qu'ils ont eux-mêmes appris et chercher avec eux à augmenter leurs connaissances. S'ils ont vraiment compris l'importance du Royaume de Dieu, ils auront à cœur de réserver journellement un moment à cet enseignement et de prendre avec eux les enfants quand vient l'heure de la réunion. Ce reproche énoncé par l'un des enfants: que « trop de grandes personnes parlent sans arrêt » est souvent justifié. Il y a en effet qui parlent volontiers à l'assemblée pour faire étalage de leur savoir, qui émettent plus de phrases que de pensées sensées, ce qui révèle un certain désir de se faire admirer plutôt que celui de faire du bien et d'honorer le Seigneur. L'amour pour Dieu et pour le Royaume devrait les engager à prendre en considération tous les assistants et à se comporter de manière à être le plus utiles possible à chacun, aux enfants qui cherchent la vérité également, et avant toute chose à s'appliquer à rendre hommage à Dieu, à faire briller sa Parole et non la créature.

[29] En ce qui concerne 'l'étude que pourrait diriger l'un des plus âgés des enfants', que doit-on conclure? Faut-il organiser une classe de ce genre? Il n'est pas demandé aux groupes du peuple de Dieu de le faire. Leur mission ne comprend aucune clause le leur ordonnant, et le comité de groupe ou le groupe lui-même qui arrangerait ces réunions d'enfants contreviendrait aux prescriptions formelles de la charge attribuée aux consacrés ainsi qu'aux diverses recommandations fournies à ce sujet par les saintes Ecritures. Toutefois, lorsqu'un certain nombre de jeunes gens décident eux-mêmes de s'assembler à une heure et en un lieu déterminés pour se livrer à la méditation de la Parole divine, s'entretenir des desseins de Dieu et de son Royaume, on ne devrait pas les empêcher; car cela vaut beaucoup mieux pour eux qu'une partie d'amusement stupide quelconque organisée par ces écoles du dimanche. La difficulté réside pourtant en ceci: Ces enfants ou cette jeunesse se livrent-ils vraiment à l'étude de la Parole de Dieu et se trouve-t-il parmi eux quelqu'un de qualifié pour enseigner? Si ce n'est là qu'un prétexte de se rassembler pour se divertir, il vaudra mieux que cette réunion n'ait pas lieu. Quiconque s'est entièrement consacré au Seigneur et, par suite, est chargé de le servir, a le devoir quel que soit son âge, de satisfaire aux exigences de sa charge. Or, celui des jeunes gens qui est capable de présider à une réunion d'étude a sa place marquée auprès des adultes pour l'étude et pour le service. La mission que le Seigneur a confiée aux siens n'autorise ni les groupes ni lui à organiser des études à part pour ses camarades et à en faire un prétexte de négligence des obligations de la dite mission. Attendu que les écrits utilisés dans les réunions des jeunes sont les mêmes que ceux des adultes, pourquoi avoir cette classe séparée? Quand le nombre des participants à une assemblée est trop élevé pour que chacun puisse participer à l'étude, qu'on divise cette assemblée en deux ou trois groupes qui se réuniront en divers quartiers de la ville et dont l'étude sera dirigée par quelqu'un possédant les capacités requises par les Ecritures. Cette division en plusieurs classes ne sera pas une séparation, mais simplement un moyen qui permettra à tous de profiter de la réunion.

[30] Les oints de Dieu ne devraient-ils pas cependant se préoccuper des enfants dont les parents ne sont pas des consacrés et chercher à les amener à la vérité et au Royaume? Le Seigneur n'a pas donné d'instructions à ce sujet. La mission qu'il a assignée à son peuple consiste, répétons-le, à 'prêcher cet évangile du Royaume en témoignage aux nations', et non pas à convertir les humains en général. Les oints doivent naturellement venir en aide à ces enfants de non-consacrés qui ont soif de vérité, mais il n'entre pas dans leurs obligations de se mettre à la recherche uniquement de la jeunesse et de faire pénétrer la vérité dans les esprits. Comme nous l'avons dit plus haut, les grandes personnes et les enfants devraient marcher côte à côte. Le Seigneur donne à ses témoins cet ordre: 'Passez au milieu de la ville... et faites une marque sur le front des hommes [doués de l'esprit de discernement] qui soupirent et gémissent » (Ezéchiel 9: 4). Il est bien vrai qu'il y a de très jeunes enfants qui se rendent compte des abominations commises parmi les religionistes et qui soupirent aussi après 'quelque chose de meilleur'. Leur intelligence précoce est parfois plus mûre que celle de beaucoup de leurs aînés plus riches en années qui apprécient peut-être moins profondément qu'eux la vérité et la justice. C'est pourquoi le message du Royaume devrait être exposé, selon que l'occasion s'en présente, à tous ceux, grands et petits, qui ont l'oreille attentive. Dans un foyer où adultes et enfants entendent en même temps parler des desseins de Dieu, ce sont souvent les enfants qui saisissent le plus vite l'enseignement scriptural. On en voit qui se mettent aussitôt à lire les écrits sur le Royaume et qui comprennent rapidement la vérité, ils ont certainement reçu la « marque » sur leur front. D'autres enfants restent au contraire tout à fait indifférents à ce qu'ils entendent au sujet du Seigneur et de son Royaume. Il se peut que dans une même famille il y ait les deux catégories. Les uns reçoivent volontiers la « marque » de la vérité, sur leur front, dans leur cerveau, autrement dit, sont heureux de pouvoir acquérir ces connaissances, tandis que les autres s'en détournent absolument. Il ressort clairement des déclarations de la Bible que de tout jeunes enfants auraient l'occasion d'entendre le message, mais n'accepteraient pas d'éducation spirituelle ou d'enseignement sur Jéhovah, son Roi et son Royaume. En ce qui les con-

cerne, les témoins de Jéhovah, représentés symboliquement par l'homme vêtu de lin et portant une écritoire à la ceinture, ne peuvent être rendus responsables du refus de ces enfants. Le commandement de Jéhovah aux exécuteurs de ses volontés en fait foi: « Et, à mes oreilles, il dit aux autres: Passez après lui dans la ville, et frappez; que votre œil soit sans pitié, et n'ayez point de miséricorde! Tuez, détruisez les vieillards, les jeunes hommes, les vierges, les femmes et les enfants; mais n'approchez pas de quiconque aura sur lui la marque; et commencez par mon sanctuaire! Ils commencèrent par les anciens qui étaient devant la maison » (Ezéchiel 9: 5, 6).

31 Le fait que ces enfants de personnes non-consacrées refusent les avantages de la 'marque au front' ne peut pas être imputé aux témoins de Jéhovah; la faute en est aux parents qui n'ont pas prêté l'oreille à la vérité ou qui ont empêché leurs enfants d'entendre le message ou de le prendre en considération lorsqu'il leur fut présenté. « Leurs enfants seront écrasés sous leurs yeux, leurs maisons seront pillées, et leurs femmes violées » (Esaïe 13: 16; voir aussi Osée 13: 16).

32 Il est toujours bon que nous suivions les indications que Dieu nous donne dans sa Parole, car elles sont un guide sûr et parfait. En conséquence, ne séparez pas des grandes personnes les enfants, quelque âge qu'ils aient; ne les réunissez pas seuls pour les instruire. Lorsqu'ils viennent à l'assemblée en compagnie de leurs parents ou d'autres personnes et qu'ils s'y comportent bien, on doit les y accueillir comme des bienvenus et leur faire partager les bienfaits de l'étude de la Parole de Dieu, chacun d'eux recevant la vérité selon la mesure de ses capacités. Jéhovah a pris les mesures nécessaires pour que son nom et son Royaume soient proclamés aux oreilles de tous, et qui prend plaisir à cette proclamation doit pouvoir l'entendre. De même qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'un Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ, il y a aussi une seule organisation qui soit au service de Jéhovah Dieu et de son Roi et qui marche à la rencontre du Royaume.

Ordre de l'étude

33 Les réunions d'étude ont un unique but: celui d'instruire dans la vérité les assistants et, par là, d'aider tous ceux qui aiment Dieu à toujours mieux l'adorer en esprit et en vérité, conformément à ses commandements. Que tous ceux qui ont des oreilles pour entendre soient donc les bienvenus dans les assemblées du peuple de Dieu, et même à la fête commémorative où ils apprendront le motif de la participation de quelques membres au repas du Seigneur et la réelle signification de cette fête. Il était nécessaire que les enfants fussent instruits sur la portée de la célébration de la pâque, et il est assurément tout aussi important qu'on leur explique aujourd'hui le sens de cette vérité: que Christ Jésus est l'agneau pascal qui ôte le péché du monde (Exode 12: 26, 27; Jean 1: 29). Puisque le peuple typique de Dieu avait ordre de leur enseigner ces choses, son peuple actuel est naturellement soumis à la même loi, au même commandement. Dans chaque réunion où sont présents des jeunes et des adultes à l'entendement d'enfant, il serait utile de commencer l'étude par une brève introduction exposant le dessein de Dieu actuellement en voie d'accomplissement. On pourra bien consacrer deux minutes à cet exposé, et la personne présidant à l'étude qui ne trouverait pas les termes appropriés pourra lire ce qui suit ou en prendre la substance:

« Nous vivons en des temps périlleux. Satan le diable, l'adversaire de Dieu et l'ennemi de l'homme, est le fauteur de toutes les tribulations, de tous les maux du monde; mais l'écroulement de son organisation et de son exécrable domination est imminente. La grande crise est survenue parce que Jéhovah, le Dieu tout-puissant, a élevé au trône Christ Jésus, son Roi, le légitime Souverain de la terre qui de la confusion fera sortir l'ordre et répandra ses bienfaits sur les hommes qui adorent Dieu en esprit et en vérité. Bientôt, ce Souverain détruira les méchants et justifiera complètement le nom de Jéhovah. Il divise maintenant en deux classes les habitants de la terre. Chacun d'eux doit donc appartenir à l'une ou à l'autre de ces catégories. Ceux qui ont pris parti pour le Seigneur et qui lui obéissent sont les « brebis », tandis que les partisans du diable et de son organisation sont appelés les « boucs ». Armaguédon, qui est proche, verra l'extermination des « boucs ». Les « brebis », les obéissants, trouveront auprès du Seigneur protection et salut. Tous ces hommes soumis doivent être des témoins pour le nom et le Royaume de Jéhovah Dieu; cette œuvre de témoignage est dirigée par ses oints et quiconque aime Dieu et le Royaume doit y prendre part. Dieu ordonne que juste avant le bouleversement d'Armaguédon, un témoignage universel soit rendu parmi les nations, afin que les hommes de bonne volonté soient avertis de ce qui va survenir et qu'ils puissent se réfugier dans le Royaume, l'unique refuge sûr. Cette assemblée du peuple de Dieu a pour but l'étude d'une portion de la Parole divine, étude qui nous rendra plus aptes à observer les instructions du Seigneur. Ainsi, puisse chacun — même parmi les enfants — avoir conscience de l'importance et de la solennité de ces circonstances et de cette étude, en étant attentif et en s'efforçant de retenir, si possible, toutes les explications qui l'aideront à prouver à Jéhovah son intégrité et à servir son Royaume. Ce que nous apprenons ici du Seigneur, nous devrions le transmettre en temps voulu à d'autres, afin que le nom de Jéhovah soit proclamé et connu sur la terre. Que tous gardent à la mémoire que Dieu, le Tout-Puissant, le Créateur du ciel et de la terre, a préparé le Royaume qui est la seule espérance pour les peuples; que nous avons le précieux privilège d'acquérir la connaissance, la compréhension de notre rapport avec Dieu et avec ce Royaume, et celui de publier son grand nom et de proclamer son Royaume. C'est à cette fin que nous allons procéder à notre étude. »

34 Prononcer quelques mots dans ce sens pour préluder à l'étude serait de beaucoup plus profitable

que d'employer le même temps à des chants qui expriment souvent des pensées en désaccord avec les vérités fondamentales du Royaume de Dieu. Ces vérités, les petits enfants mêmes peuvent les comprendre et en saisir la valeur. Et lorsque ce sont leurs parents, leurs aînés, qui les leur ont enseignées, ils ont pour eux une plus grande considération et ils apprécient plus profondément le sens de la vraie adoration du Dieu tout-puissant et du Roi Christ. Tous les partisans du Seigneur devraient le servir d'un commun accord et en rangs serrés résister à Satan et à son organisation; pour cela, il faut qu'ils se dévouent absolument à Jéhovah et à son Royaume. « Jérusalem » est l'une des désignations de l'organisation du peuple de Dieu, des hommes qui se sont déclarés pour le Seigneur et les paroles ci-après du psalmiste s'appliquent à ce temps-ci: « Jérusalem, tu es bâtie comme une ville dont les parties sont liées ensemble. C'est là que montent les tribus, les tribus de l'Eternel, selon la loi d'Israël [ce qui est en témoignage à Israël; version d'*Ostervald*], pour louer le nom de l'Eternel. Car ce sont les trônes pour la justice, les trônes de la maison de David. Demandez la paix de Jérusalem. Que ceux qui t'aiment jouissent du repos! Que la paix soit dans tes murs, et la tranquillité dans tes palais! A cause de mes frères et de mes amis, je désire la paix dans ton sein; à cause de la maison de l'Eternel, notre Dieu, je fais des vœux pour ton bonheur » (Psaume 122: 3 à 9).

Questions pour l'étude

§ 1, 2. Par qui et comment les enfants de Dieu sont-ils instruits? Qu'est-ce que tous les vivants doivent savoir aujourd'hui pour y obéir? Expliquez à l'aide de textes y relatifs si les petits enfants peuvent comprendre ces vérités essentielles et si des parents peuvent dire avec raison qu'ils sont incapables de les enseigner.

§ 3, 4. Montrez a) qu'il existe deux groupes de brebis du Seigneur qui se vouent à son service; b) que ces deux classes ont le même devoir envers leurs enfants.

§ 5. Comment pouvons-nous déterminer si les enfants sont négligés par le fait que nous ne pourvoyons pas à leur instruction en matière spirituelle au moyen de classes de jeunesse? La négligence des parents à l'égard de leur devoir augmente-t-elle la responsabilité des groupes ou de certains membres des groupes? Pourquoi pas? Comparez la condition du « reste », des oints, avec ce qui est déclaré dans Malachie 2: 7. Cela diminue-t-il le devoir qu'ont les parents d'instruire leurs enfants?

§ 6, 7. Quelles lumières Deutéronome 31: 10 à 13 contient-il à ce sujet? Et Deutéronome 12: 11, 12, 18, 28?

§ 8 à 10. Qu'en est-il des enfants des Jonadabs relativement à l'enseignement du « reste »? Montrez que Jéhovah a donné dans sa Parole des exemples à suivre dans ce domaine aussi.

§ 11. Montrez que l'entière soumission des parents aux règles prescrites par Dieu concernant leurs enfants peut avoir pour résultat le bien de ces derniers; dites si cela concerne aussi les Jonadabs. Le fait que des parents n'instruisent pas leurs enfants impose-t-il à la troupe des oints ou à quelques membres l'obligation de pourvoir à cet enseignement au moyen de classes enfantines, ou justifie-t-il une telle institution?

§ 12, 13. Où et comment les jeunes peuvent-ils recevoir l'instruction en dehors de ce qu'on leur enseigne chez eux? Montrez que c'est aussi conforme à l'Ecriture.

§ 14, 15. Peut-on reconnaître par les textes bibliques et par les faits s'il est nécessaire ou non que les enfants reçoivent un enseignement plus simple que celui des assemblées d'adultes?

§ 16. Quels sont les faits prouvant que les enfants qui assistent régulièrement aux réunions avec leurs parents en retirent un vrai profit?

§ 17, 18. Quelles sont les grandes vérités que les humains doivent apprendre? Les enfants peuvent-ils comprendre ces vérités? Que cela prouve-t-il relativement à la nécessité ou au bien-fondé de l'organisation de classes de jeunesse ou écoles du dimanche? Comment ces écoles du dimanche ont-elles servi le but poursuivi par leur fondateur? Quelle est la cause de l'insoumission et du manque de respect envers les parents si fréquents actuellement? Comment pourrait-on remédier à cet état de choses ou tout au moins l'améliorer sensiblement?

§ 19. Pourquoi est-il si important que les enfants des consacrés apprennent à aimer la justice et qu'ils soient renseignés sur les tribulations qu'ont à souffrir ceux qui la pratiquent?

§ 20 à 22. Dépeignez les circonstances décrites dans II Chroniques 20: 13 et appliquez l'image prophétique au temps présent en disant comment les enfants peuvent participer au service. En quelle occasion Jésus prononça-t-il les paroles de Matthieu 21: 16?

§ 23. Que doit-il se passer pour l'enfant lorsque l'un des parents est un consacré et l'autre non?

§ 24. Quels sont les faits indiquant que les méthodes consistant à enseigner les enfants séparément ne sont pas approuvées du Seigneur?

§ 25, 26. Que doivent faire les groupes du peuple de Dieu pour les enfants de non-consacrés qui désirent s'instruire dans les saintes Ecritures? Ce procédé est-il selon les indications scripturales?

§ 27 à 29. Comment doit-on faire pour instruire les enfants selon les Ecritures et, partant, de la bonne manière, et remédier ainsi aux conditions décrites dans le paragraphe 27?

§ 30, 31. Montrez à l'aide de passages bibliques la juste méthode à employer à l'égard des enfants de gens non-consacrés.

§ 32. Quel est ainsi le guide sûr et parfait du peuple de Dieu? et qu'indique-t-il concernant l'enseignement aux enfants, thème de notre exposé?

§ 33, 34. Pourquoi est-ce très important que tous ceux qui aiment Dieu assistent aux réunions d'étude et de service ainsi qu'à la fête commémorative, et qu'ils y soient les bienvenus? Quelles sont les explications qu'il serait profitable de donner avant l'étude proprement dite? En quoi serait-ce utile à tous les assistants? Comment ce procédé préconisé ici et conforme à l'Ecriture contribuera-t-il à la paix et à la prospérité de Jérusalem?

(W. T. du 1er Mai 1938.)

La Terre sainte

« CE JOUR-LÀ », le « jour du Seigneur », commença avec l'établissement des bases du Royaume, et, pour le « reste », plus particulièrement depuis 1918. Par l'organe de Zacharie, Jéhovah dit de plus, pour la consolation de son peuple fidèle: « Pousse des cris d'allégresse et réjouis-toi, fille de Sion! Car voici, je viens, et j'habiterai au milieu de toi, dit l'Eternel. Beaucoup de nations s'attacheront à l'Eternel en ce jour-là, et deviendront mon peuple; j'habiterai au milieu de toi, et tu sauras que l'Eternel des armées m'a envoyé vers toi » (2: 11).

L'organisation des nations qui gouvernent maintenant sera détruite et ne sera jamais unie à celle du Seigneur. Ce terme « beaucoup de nations » sous-entend les gens de nombreuses nationalités qui acceptent le message de la vérité et se déclarent pour Jéhovah et son Royaume; et, c'est là justement ce que font en ce jour ces gens dont la classe fut représentée par Jonadab — fils de Récab, qui ne fut pas un Israélite, — se joignant à Jéhu et montant dans son char pour voir sa démonstration de zèle pour Jéhovah (II Rois 10: 15, 16). Ceux qui « s'attacheront à l'Eternel en ce jour-là » doivent renfermer la « grande foule » qui vient de toutes les nations (Apocalypse 7: 9). Cette prophétie englobe donc toutes les créatures qui entrent dans l'organisation divine (Nombres 18: 2, 4; Genèse 29: 34). Toutes ensemble, elles deviennent le peuple de Dieu, parce qu'elles sont pour Jéhovah. Une distinction est faite, cependant, entre la « grande multitude » et ceux que Dieu a choisis comme « peuple pour son nom »,

les Israélites spirituels, desquels il y a encore un « reste » sur la terre, et que la prophétie nomme le « sanctuaire » de l'Eternel.

Le « reste » sait aujourd'hui que Jéhovah a envoyé son Messager dans le temple et qu'il a fait connaître à ses fidèles serviteurs la signification de la prophétie. Il s'ensuit qu'il ne peut rester oisif, mais qu'il doit mettre toute sa force à l'exécution de l'œuvre qui lui a été assignée. « En ce jour-là, on dira à Jérusalem: Ne crains rien! Sion, que tes mains ne s'affaiblissent pas! L'Eternel, ton Dieu, est au milieu de toi, comme un héros qui sauve; il fera de toi sa plus grande joie; il gardera le silence dans son amour; il aura pour toi des transports d'allégresse » (Sophonie 3: 16, 17). Ce n'est pas en cherchant à « développer un caractère », selon l'expression commune, que les membres du « reste » pourraient satisfaire aux volontés divines. Ils doivent faire beaucoup plus que cela, car ils marchent vers le champ de bataille et il faut qu'en cours de route ils prêtent attention à chaque commandement de celui qui est plus grand que Moïse, de Christ Jésus. « Quiconque n'écoutera pas le prophète sera exterminé du milieu du peuple » (Actes 3: 22, 23).

Le « reste » est sur la terre la classe représentée par Juda — « Louange » — et il chante en effet les louanges de Jéhovah. Le prophète Zacharie dit à son sujet: « L'Eternel possédera Juda comme sa part dans la terre sainte, et il choisira encore Jérusalem » (2: 12). L'alliance du Royaume avait été conclue avec la tribu de Juda (Genèse 49: 10) or, les appelés du Royaume qui sont admis dans l'alliance constituent, s'ils en remplissent fidèlement les termes, la « part » ou l'héritage de Jéhovah (Deutéronome 32: 9). Jéhovah les possède depuis que Sion a été édifiée pour être sa demeure et le siège de sa résidence, depuis que Christ est devenu la pierre principale de l'angle, la pierre de faîte de Sion, et que Sion, l'épouse de Jéhovah, a donné naissance à ses enfants. « A peine en travail [en 1918], Sion a enfanté ses [autres] fils [autre version: enfants] [en dehors de Christ Jésus, le Chef de la famille royale de Dieu et de la maison des fils] » (Esaïe 66: 8). Au Psaume 132: 13 nous lisons: « Oui, l'Eternel a choisi Sion, il l'a désirée pour sa demeure. » Et à Sion il est dit: « Et tous tes fils [autre version: enfants]seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils [enfants] sera grande » (Esaïe 54: 13; *Darby*). — Esaïe 28: 16; Psaume 33: 12.

La « terre sainte » mentionnée au verset 12 du chapitre deuxième de la prophétie de Zacharie est aussi appelée la « terre de sainteté » (Version d'*Ostervald*). C'est surtout la présence du Fils bien-aimé de Dieu dans le temple qui sanctifie la « terre », c'est-à-dire la condition du « reste » sur la terre. Ezéchiel place le temple au milieu de la « portion sainte du pays » (Ezéchiel 45: 1 à 4).

Jérusalem est le nom de l'organisation de Dieu, symbolisée par son « épouse » (Esaïe 54: 6, 7). Conformément à cette prédiction de Zacharie que Jéhovah « choisira encore [de nouveau] Jérusalem », l'organisation divine a donné naissance à ses enfants, ce qui signifie que ces enfants sont tous enseignés dans le temple, qu'ils jouissent d'une grande paix et que l'Eternel les équipe pour la bataille d'Armaguédon et pour les événements qui suivront.

Pendant des siècles, les hommes faisant partie de l'organisation de Satan se sont permis beaucoup de jactance, ont tenu un langage insensé, mais le temps du jugement de Jéhovah est venu; c'est pourquoi il dit: « Que toute chair fasse silence devant l'Eternel! Car il s'est réveillé de sa demeure sainte » (Zacharie 2:13). L'élément dirigeant de la dite organisation essaie présomptueusement de censurer le langage des témoins de Jéhovah en se targuant d'une puissance suprême et de son droit de déterminer ce que le peuple doit recevoir ou entendre. Il fait en outre des fausses prédictions sur les événements à attendre et propose de vains et abortifs projets de rétablissement du monde malade. Il a refusé de prêter l'oreille au message de Jéhovah, et le jour est proche où cette puissance perverse sera sacrifiée. « Silence devant le Seigneur, l'Eternel! Car le jour de l'Eternel est proche, car l'Eternel a préparé le sacrifice [de l'organisation de Satan], il a choisi [préparé, équipé] ses conviés [les membres fidèles de son organisation]. Au jour du sacrifice de l'Eternel, je châtierai les princes et les fils du roi [la postérité du serpent], et tous ceux qui portent des vêtements étrangers [qui les identifient] » (Sophonie 1: 7, 8). Les serviteurs du diable, en effet, sont parés de vêtements qui révèlent leur adhérence à son organisation. Beaucoup de peuples de ce monde, et particulièrement leurs gouvernants, s'identifient eux-mêmes en se rangeant dans le camp du diable; or, ils seront 'sacrifiés'.

« L'Eternel est dans son saint temple. Que toute la terre fasse silence devant lui! » (Habakuk 2: 20). Représenté par Christ, Jéhovah est depuis 1918 dans son temple pour juger. « Et soudain entrera dans son temple le Seigneur que vous cherchez; et le messager de l'alliance que vous désirez, voici, il vient, dit l'Eternel des armées. Qui pourra soutenir le jour de sa venue? Qui restera debout quand il paraîtra? Car il sera comme le feu du fondeur, comme la potasse des foulons » (Malachie 3: 1, 2). Aucun de ces vantards ne sera en mesure de rester debout.

Le jour de la colère de Jéhovah est venu. « A ta menace, Dieu de Jacob! ils se sont endormis, cavaliers et chevaux. Tu es redoutable, ô toi! Qui peut te résister, quand ta colère éclate? » (Psaume 76: 7, 8). Imbus de leur importance, les représentants terrestres de Satan continuent à se vanter, à faire étalage de leur supériorité. De là ces paroles divines: « Et toi, tu leur prophétiseras toutes ces choses, et tu leur diras: l'Eternel rugira d'en haut; de sa demeure sainte il fera retentir sa voix; il rugira contre le lieu de sa résidence; il poussera des cris, comme ceux qui foulent au pressoir, contre tous les habitants de la

terre » (Jérémie 25: 30). Les témoins de Jéhovah doivent continuer à proclamer le message du Royaume, non pas avec une apparence d'apologie, mais avec intrépidité, avec une parfaite franchise de langage et une entière confiance dans le Seigneur. Pourquoi devraient-ils solliciter auprès d'une division, quelle qu'elle fût, de l'organisation ennemie, l'autorisation de prêcher l'évangile du Royaume? La lutte est celle de Jéhovah et il n'implore la faveur de personne. Fils fidèles, ils ont confiance en leur Père et obéissent sans restriction à ses commandements. Jéhovah lève et prépare son armée disant à son organisation: « Je soulèverai tes enfants, ô Sion, contre tes enfants, ô Javan [postérité du serpent]! Je te rendrai [toi, Sion] pareille à l'épée d'un vaillant homme. » Ce sera la destruction de l'ennemi (Zacharie 9: 13, 14).

Jéhovah fait connaître aujourd'hui aux hommes qui ont sa faveur qu'il les équipe, qu'il manœuvre ses forces pour la bataille du grand jour. C'est pourquoi celui qui est désireux de rester intègre envers Dieu ne doit craindre aucune créature, conformément à cette exhortation-ci: « Tremblez [devant Jéhovah], et ne péchez point; parlez en vos cœurs sur votre couche, puis taisez-vous » (Psaume 4: 5). Cela signifie qu'il n'est permis à personne de devancer le Seigneur et de réaliser ses propres desseins; qu'au contraire tout oint doit observer la main du Seigneur et agir en conformité stricte avec ses commandements. Le grand Prophète de Jéhovah, Christ Jésus donne ses ordres; que chacun de ceux qui désirent jouir de l'approbation de Jéhovah lui obéisse! (Actes 3: 23). Ce n'est pas seulement un combat qui est imminent, c'est le plus grand des combats de tous les âges. Celui qui demeure résolument dans le camp de Jéhovah aura toujours la paix du cœur même en marchant à la guerre.

(W. T. du 1er Mai 1938.)

« Charbons »

LA CLASSE du « serviteur fidèle » est une partie de l'organisation de Dieu et est en étroite union avec son chef suprême. Nous trouvons d'autres preuves à ce sujet au dixième chapitre de la prophétie d'Ezéchiel. Le « reste » dont la mission est d'apposer la marque sur le front de ceux qui échapperont à la terrible bataille d'Armaguédon, est également utilisé par Dieu pour la proclamation de la partie destructive de son programme. La prophétie ne doit pas être interprétée en ce sens que le « reste » doit, tout d'abord, achever son œuvre d'identification pour le salut et la vie avant de commencer à publier l'œuvre destructive de Jéhovah. Les diverses images de l'Apocalypse ne se réalisent pas, en fait, dans l'ordre même où elles sont décrites, et il en est de même pour la prophétie d'Ezéchiel.

« Je regardai, et voici, sur le ciel qui était au-dessus de la tête des chérubins, il y avait comme une pierre de saphir; on voyait au-dessus d'eux quelque chose de semblable à une forme de trône » (Ezéchiel 10: 1). La pierre de saphir constitue l'un des fondements de la muraille de la ville sainte (Apocalypse 21: 19) et leurs pierres symbolisent la gloire de Jéhovah dont l'éclat est reflété par son organisation et tout particulièrement par Jésus-Christ. « De Sion, beauté parfaite, Dieu resplendit » (Psaume 50: 2). Partout dans l'image prophétique nous apercevons l'organisation de Dieu dominée par son trône où il siège revêtu de son autorité suprême et dirigeant les opérations de sa grande organisation. « Et l'Eternel dit à l'homme vêtu de lin: Va entre les roues sous les chérubins, remplis tes mains de charbons ardents que tu prendras entre les chérubins, et répands-les sur la ville! Et il y alla devant mes yeux » (Ezéchiel 10: 2).

Le deuxième verset du dixième chapitre vient prouver, à nouveau, que les créatures recouvertes du manteau de la justice et qui bénéficient de l'approbation divine font partie de l'organisation de Jéhovah et sont soumises aux « autorités supérieures », c'est-à-dire aux puissances qui contrôlent et dirigent cette organisation (Romains 13: 1). « L'homme vêtu du lin » est invité à aller entre les roues et à emplir ses mains de charbons ardents; et il obéit à ce commandement. Dans le texte des Ecritures les divers tableaux de la prophétie se suivent de telle sorte que l'homme vêtu de lin semble n'être entré pour prendre les charbons ardents qu'après avoir achevé l'œuvre d'apposer la marque au front; mais si les tableaux de la prophétie se succèdent ainsi dans le texte sacré, il n'en résulte pas que les événements se produiront, en fait, dans le même ordre.

Elisée reçut l'onction du Très-Haut et fut chargé d'une œuvre de restauration ainsi que d'une œuvre de destruction. La mission de la classe « du serviteur fidèle et prudent » correspond à celle d'Elisée et comprend donc, également, la destruction de la cité; mais l'œuvre constructive passe avant l'œuvre de destruction. C'est donc d'une tâche de restauration qu'est principalement chargé le « serviteur » et il s'en acquittera en proclamant à travers les peuples le nom de Jéhovah et ses desseins à leur égard.

Le dixième chapitre d'Ezéchiel indique également l'époque à laquelle cette tâche doit être accomplie. Suivant la prophétie, les « chérubins » étaient à droite de la maison lorsque l'homme alla entre les roues. Les chérubins sont les employés de l'organisation de Dieu chargés de l'exécution de ses arrêts. Et ce qui le prouve bien, c'est que les chérubins furent placés

à l'Orient de l'Eden pour y accomplir sur Adam les décisions de Jéhovah (Genèse 3: 24). Lucifer qui, autrefois, faisait partie de l'organisation de Dieu, était un « chérubin protecteur », c'est-à-dire qu'il exerçait une certaine autorité sur d'autres créatures et qu'il possédait le pouvoir d'exécuter les arrêts de mort (Ezéchiel 28: 14; Hébreux 2: 14). Les roues mentionnées dans l'image représentent certains éléments de son organisation que Jéhovah utilise pour ses desseins. Le feu est le symbole de l'exécution des arrêts de mort de Dieu; il était sous la surveillance des chérubins et entre les roues.

De l'ensemble du tableau prophétique il résulte que les événements qui y sont décrits s'accomplissent lorsque le Seigneur Jésus est au temple de Jéhovah pour le jugement, ce qui permet de fixer à quel moment l'homme vêtu de lin doit répandre le feu sur la ville. « L'Eternel est dans son saint temple, l'Eternel a son trône dans les cieux; ses yeux regardent, ses paupières sondent les fils de l'homme. L'Eternel sonde le juste; il hait le méchant et celui qui se plaît à la violence. Il fait pleuvoir sur les méchants des charbons, du feu et du soufre; un vent brûlant, c'est le calice qu'ils ont en partage » (Psaume 11: 4 à 6; Jude 14, 15; Malachie 3: 1 à 3). Lorsque le Seigneur Jésus est dans son temple pour le jugement, la gloire de Jéhovah est sur la maison. « L'Eternel rebâtira Sion, il se montrera dans sa gloire » (Psaume 102: 17). La vision d'Ezéchiel montre le Seigneur Jésus présent au temple pour le jugement, entouré de toute son escorte de chérubins, de séraphins et d'anges, et utilisant pour l'exécution des arrêts de Dieu, tous les instruments, aussi bien animés qu'inanimés, de sa puissante organisation, instruments que symbolisent les roues, les chérubins et les autres créatures vivantes.

Des textes précités des Ecritures nous pouvons conclure que c'est après l'année 1918 qui correspond à la venue du Seigneur en son temple, qu'ont commencé à s'accomplir les événements décrits dans ce chapitre de la prophétie d'Ezéchiel, et que, jusqu'à cette époque, cette prophétie n'avait pu être correctement comprise.

L'homme vêtu de lin fut invité à aller entre les roues, sous les chérubins, ce qui montre que la classe du « serviteur » se trouve sous la dépendance des grands chefs invisibles de l'organisation de Dieu et que, conformément aux commandements reçus, elle exécute l'œuvre de Dieu à l'aide d'éléments animés et inanimés de cette organisation. « Ainsi l'Eternel donna cet ordre à l'homme vêtu de lin: Prends du feu entre les roues, entre les chérubins! Et cet homme alla se placer près des roues. Alors un chérubin étendit la main entre les chérubins vers le feu qui était entre les chérubins; il en prit, et le mit dans les mains de l'homme vêtu de lin. Et cet homme le prit, et sortit » (Ezéchiel 10: 6, 7). Ainsi, il est établi que Dieu prend toutes les mesures nécessaires à la complète exécution du jugement de sa colère de feu sur l'organisation de Satan. A la pensée que son action est dirigée par la puissante main du grand Exécuteur des arrêts du Très-Haut invisible aux yeux des hommes, la classe du « serviteur » frissonne d'un enthousiasme sacré devant l'immense privilège dont elle bénéficie; c'est ce qui lui permet d'apprécier le fait que les voies du « serviteur » sont sous la surveillance de Jéhovah et qu'ainsi il ne pourra s'égarer, si, renonçant à se conduire lui-même suivant des avis égoïstes, il fait confiance au Très-Haut et lui obéit sans cesse avec joie (Proverbes 3: 5, 6). « L'Eternel affermit les pas de l'homme [de l'homme de Dieu, le « serviteur fidèle »], et il prend plaisir à sa voie » (Psaume 37: 23).

La destruction des méchants par le feu sera réalisée par les membres de l'escorte du Seigneur invisibles aux humains, c'est-à-dire par les chérubins, les séraphins et les anges. Mais il paraît bien clair que ce sont les chérubins qui ont la puissance sur le feu et sur les forces de destruction. Ce sont ces créatures invisibles qui transmettent à la classe du « fidèle serviteur », symbolisée par l'homme vêtu de lin, le message ardent du Seigneur ou lui font connaître les arrêts du Très-Haut, afin qu'elle s'en serve conformément aux instructions divines. Les résolutions adoptées à l'occasion de congrès par le peuple oint de Dieu, les brochures, journeaux ou ouvrages qu'il publie et qui contiennent le message de vérité, sont dûs à l'influence de Jéhovah qui s'exerce sur ses fidèles serviteurs par l'intermédiaire de Christ Jésus et des anges placés sous ses ordres. On voit ainsi que les membres divins et terrestres de la puissante et glorieuse organisation de Dieu agissent tous en plein accord les uns avec les autres; il ne pouvait, d'ailleurs, en être autrement. Il appartient maintenant au « reste » ou à la classe du « serviteur » d'utiliser tous les moyens d'action mis à la disposition par le Seigneur.

L'interprétation de la prophétie n'émane donc pas de créatures humaines, mais de Dieu lui-même, qui provoque, en temps voulu, la réalisation des événements annoncés par la prophétie. Nous sommes donc en présence de la vérité de Jéhovah et non pas de celle des hommes, et ceux-ci agissent en insensés lorsqu'ils tentent d'attribuer honneur et gloire pour le message de vérité à une ou à plusieurs personnes. C'est le Seigneur qui permet l'utilisation des machines d'imprimerie, des presses et d'autres instruments nécessaires à la publication de son ardent message, et cette œuvre est faite par la classe du « fidèle serviteur ». Satan — car lui seul est capable de forger de semblables mensonges — s'efforce de faire croire que la Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts, n'est qu'une vulgaire entreprise de librairie. Mais la classe du « serviteur », symbolisée par l'homme vêtu de lin, est invitée à proclamer la vengeance de Jéhovah, et seuls ceux qui s'acquitteront de cette mission conserveront leur intégrité vis-à-vis du Très-Haut. Le fidèle « reste » n'est ni surpris, ni découragé, par les calomnies des ennemis prétendant ne

voir en lui qu'une simple organisation de vente de livres, car s'il répand à travers le monde des ouvrages contenant le message de vérité, c'est pour se conformer aux ordres mêmes du Très-Haut qui le fait bénéficier ainsi du plus grand privilège qui ait jamais été accordé aux disciples de Christ. Aussi le « reste » est-il tout à la joie de l'œuvre à accomplir et chante-t-il sans cesse les louanges de Jéhovah.

Il est facile de voir que le « reste » a à accomplir une double tâche figurée par l'œuvre d'Ezéchiel: les témoins de Jéhovah vont de maison en maison distribuer des livres, des brochures et des revues contenant le message de vérité, et faisant entendre des causeries enregistrées sur disques; ils remettent, tout d'abord, un message introductoire à leurs interlocuteurs, ne commençant pas par une attaque contre les méchants, mais leur parlant de la bonté de Dieu, apportant des paroles d'espoir à ceux qui veulent les entendre et consolant les affligés. Telle est la mission du « reste ».

Mais il doit, en même temps, proclamer aux hommes le jugement de l'ardente colère de Dieu qui s'abattra bientôt sur la chrétienté et l'anéantira, et c'est en quoi consiste une partie de sa tâche qui doit être entièrement accomplie et le sera effectivement. Ce n'est pas sa propre vengeance que publie le « reste », mais celle de Jéhovah, ainsi qu'il en a reçu la charge (Esaïe 61:1, 2).

(W. T. du 1er Mai 1938.)

« Bonnes Espérances » pour 1938 - 1939

L'œuvre de la Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts, est de prêcher l'évangile du Royaume de Jéhovah. Tout enfant de Dieu consacré a le privilège de participer à ce travail. Depuis que la Société a été organisée, le travail de l'année a toujours été envisagé d'après les fonds que le Seigneur fournissait par le moyen de ses enfants consacrés. Nous poursuivons cette méthode que nous jugeons bonne et convenable pour l'Eglise.

Tous ceux qui ont été éclairés par la vérité apprécient cette bénédiction accordée comme don gratuit. Ayant du zèle pour le Seigneur, ils apprécient le privilège d'employer leur temps, leur énergie et leurs moyens à annoncer le message à d'autres personnes. Quelques-uns qui de porte en porte vont rendre témoignage aussi souvent que leur condition le leur permet, possèdent, en plus, quelques revenus qu'ils désirent employer au service du Seigneur, afin que les âmes affamées puissent être nourries.

La coutume de mettre de côté chaque semaine une somme fixe pour le service du Seigneur a toujours été bénie chez celui qui la pratique. Un aperçu de ce que chacun prévoit pouvoir donner permet à la Société d'établir son budget.

Au reçu de cette « Tour », veuillez donc écrire, par lettre ou par carte, au bureau de votre pays, ce que vous réservez aux « Bonnes Espérances », et faites un double qui servira à vous rappeler ce que vous avez promis. Ces quelques mots suffiront:

« *J'espère être en mesure, par la grâce de Dieu, de donner pour son œuvre et dans le but de répandre l'évangile au cours de l'année prochaine, la somme de frs. ... Je verserai cette somme par acomptes et à certaines dates, selon les possibilités que m'accordera le Seigneur.* »

Signature:

Les frères et sœurs pourront remettre leurs « Bonnes Espérances » au caissier de leur groupe ou, s'ils le préfèrent, directement au bureau de leur pays.

Par nous-mêmes nous ne pouvons rien faire, mais nous sommes certains que les prières des justes ont une grande efficace. C'est pourquoi nous prions nos bien chers frères et sœurs d'intercéder journellement devant le trône de grâce, afin que nous recevions la sagesse et la grâce nécessaires pour employer ces fonds de la manière la plus avantageuse à la diffusion de l'évangile, à la gloire de Dieu et à l'accomplissement de l'œuvre qui nous a été confiée.